

TARIFICATION

PERIODE DU 1^{er} JANVIER 2021 AU 31 DECEMBRE 2023

Délibérations fixant le prix de l'eau et de l'assainissement pour cette période :

- 2020/242 du 9 décembre 2020
- 2021/295 du 8 décembre 2021
- 2022/292 du 14 décembre 2022

TARIF EAU DOMESTIQUE

	01/01/2021 Au 31/12/2021	01/01/2022 Au 31/12/2022	01/01/2023 Au 31/12/2023
<u>EAU</u>			
<u>Part Communale :</u>			
Part fixe par unité d'habitation ou équivalent :	53.00 €	55.00 €	55.00 €
Coût HT au m ³	1.60 €	1.63 €	1.65 €
<u>Part Administrative :</u>			
Agence de l'eau Pollution au m ³	0.27 €	0.28 €	0.28 €
Agence de l'eau Prélèvement au m ³	0.03 €	0.03 €	0.03 €
MONTANT TVA M3 EAU :	0.088 €	0.089 €	0.091 €
MONTANT TVA PART FIXE EAU :	2.915 €	3.025 €	3.025 €
MONTANT TVA TAXES M3 :	0.017 €	0.017 €	0.017 €
COUT TOTAL M3 TTC EAU	2.02 €	2.05 €	2.07 €
COUT TOTAL TTC EAU PART FIXE	55.91 €	58.02 €	58.02 €

L'ensemble des éléments du prix de l'eau, part fixe et part variable et les redevances consommation d'eau (pollution, prélèvement) est assujetti à la TVA réduit de 5.5 %.

TARIFICATION

PERIODE DU 1^{er} JANVIER 2021 AU 31 DECEMBRE 2023

Délibérations fixant le prix de l'eau et de l'assainissement pour cette période :

- 2020/242 du 9 décembre 2020
- 2021/295 du 8 décembre 2021
- 2022/292 du 14 décembre 2022

TARIF ASSAINISSEMENT

Période de facturation	01/01/2021	01/01/2022	01/01/2023
	Au 31/12/2021	Au 31/12/2022	Au 31/12/2023
ASSAINISSEMENT :			
<u>Part Communal :</u>			
Part fixe par unité d'habitation ou équivalent :	42.00 €	45.00 €	45.00 €
Coût HT au m ³ :	1.50 €	1.52 €	1.55 €
<u>Part Administrative :</u>			
Redevance pour modernisation des réseaux de collecte :	0.150 €	0.160 €	0.160 €
MONTANT TVA M3 ASSAINISSEMENT :	0.150 €	0.152 €	0.155 €
MONTANT TVA PART FIXE ASSAINISSEMENT :	4.20 €	4.50 €	4.50 €
MONTANT TVA PART ADMINISTRATIVE :	0.015 €	0.016 €	0.016 €
COUT TOTAL M3 TTC ASSAINISSEMENT	1.82 €	1.85 €	1.88 €
COUT TOTAL TTC ASSAINISSEMENT PART FIXE	46.20 €	49.50 €	49.50 €

L'ensemble des éléments du prix de l'assainissement, part fixe et part variable et la redevance assainissement (modernisation des réseaux) est assujetti à la TVA réduit de 10 %.

TARIFICATION

PERIODE DU 1^{er} JANVIER 2021 AU 31 DECEMBRE 2023

Délibérations fixant le prix de l'eau et de l'assainissement pour cette période :

- 2020/242 du 9 décembre 2020
- 2021/295 du 8 décembre 2021
- 2022/292 du 14 décembre 2022

TARIF EAU INDUSTRIELLE

Période de facturation	01/01/2021	01/01/2022	01/01/2023
	Au 31/12/2021	Au 31/12/2022	Au 31/12/2023
<u>Part Communale :</u>			
De 0 à 6000 m3	1.60 €	1.63 €	1.65 €
De 6001 à 12000 m3	1.28 €	1.30 €	1.32 €
De 12001 à 24000 m3	0.96 €	0.98 €	0.99 €
Au-delà de 24000 m3	0.80 €	0.82 €	0.83 €
Part fixe par unité d'habitation ou équivalent :	53 €	55 €	55 €
<u>Part Administrative :</u>			
Agence de l'eau Pollution : De 0 à 6000 m3	0.28 €	0.28 €	0.28 €
Agence de l'eau Prélèvement :	0.03 €	0.03 €	0.03 €